

## ECOSYSTÈMES D'EAU DOUCE EN MÉDITERRANÉE :

## UNE NÉCESSITÉ DE LES PRÉSERVER

Le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée (DIMFE) repose sur l'héritage et l'expérience de fondations fortement impliquées sur ces sujets.

La protection des écosystèmes d'eau douce est un des défis majeurs du XXIº siècle. Ces écosystèmes abritent 12 % de toutes les espèces connues et offrent de nombreux services écosystémiques. Ils contribuent au bien-être humain en approvisionnant, par exemple, en eau potable et en permettant l'irrigation des récoltes. Ils fournissent également des solutions fondées sur la nature : leur protection et leur restauration permettent, entre autres, de réguler le climat, de protéger aussi bien des inondations, des sécheresses ou des tempêtes côtières.

Les espèces présentes dans les écosystèmes d'eau douce ont un taux d'extinction quatre à six fois supérieur à celui des milieux marins. Depuis 1993, les populations de vertébrés d'eau douce ont diminué de 28 % en moyenne dans le bassin méditerranéen. Aujourd'hui, 36 % des espèces restantes sont menacées (Rapport de la Tour du Valat, 2021).

Des mesures de conservation par des actions locales, régionales et nationales mais aussi une coopération internationale sont nécessaires pour lutter contre ces menaces et garantir la bonne gestion de ces écosystèmes. Parce qu'il est urgent d'agir pour préserver ces écosystèmes fragiles, la Aage V. Jensen Charity Foundation, la Fondation MAVA et la Fondation Prince Albert II de Monaco, ont décidé de s'associer pour intervenir spécifiquement sur les enjeux de conservation et de restauration en créant le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce de Méditerranée (DIMFE).

Après le lancement d'un premier appel à projets et le financement de six projets de terrain, de nouveaux donateurs et partenaires sont invités à rejoindre DIMFE. Ensemble, nous pouvons élargir notre portée et notre impact.

#### LES PRINCIPALES MENACES

#### Agriculture

De nombreuses superficies ont été converties à des fins agricoles

### s été és fins

#### Sédimentation et érosion

La végétation est essentielle pour le maintien de la limpidité des cours d'eau



### Pollution

Développement

à la destructions de

nombreux écosystèmes

l'industrialisation participen

L'urbanisation et

L'agriculture, l'industrie et l'urbanisation polluent et nuisent à la biodiversité et réduisent la résistance des processus naturels



#### Changements hydrologiques

Les barrages et les digues réduisent la capacité de la nature à s'autoréguler



#### Espèces envahissantes

Les espèces exotiques peuvent concurrencer les espèces indigènes déséquilibrer les écosystèmes



#### Crise climatique

Le changement climatique endommage les écosystèmes d'ea douce





# PROJETS FINANCES

En Albanie, est prévue la construction d'un aéroport international dans le delta de la Vjosa, dans la zone protégée Vjosë-Nartë. Cette aire est reconnue au niveau international pour sa nature et sa biodiversité, hébergeant notamment plus de 200 espèces d'oiseaux. *Protection and Preservation of Natural Environment in Albania (PPNEA)* prévoit d'élargir la coalition de la Société Civile contre la construction de l'aéroport et de mettre en place des actions de lobbying et de plaidoyer pour arrêter ce projet. L'objectif sera ensuite d'améliorer la gestion de cette aire protégée notamment vis-à-vis de la conservation des espèces d'oiseaux présentes et de la restauration de ses habitats.

À Malte, l'Autorité chargée de l'environnement et des ressources a élaboré un plan de gestion pour préserver les zones humides de Salini. *Birdlife Malta* souhaite réhabiliter une zone humide d'eau douce présente dans cette réserve naturelle, de restaurer son habitat et de créer par la suite une zone éducative.

Le poljé de Livno, en **Bosnie-Herzégovine**, est reconnu par Ramsar comme Zone Humide d'Importance Internationale et comme Zone Importante pour la conservation des oiseaux. Cependant, sa valeur peine à être reconnue au niveau national. *EuroNatur Foundation* et ses partenaires œuvrent pour sa reconnaissance officielle nationale en tant que zone entièrement protégée, pour ainsi renforcer sa gestion durable. Des mesures de restauration et de conservation seront également mises en œuvre.

Une gestion appropriée des écosystèmes d'eau douce présents les montagnes karstiques de **Croatie** est nécessaire pour éviter leur disparition. Autrement, cela causerait d'importantes répercussions sur la biodiversité. L'**Association BIOM** et ses partenaires travaillent ensemble pour apporter des solutions qui permettront d'évaluer l'état actuel de ces écosystèmes et de développer une méthodologie pour restaurer dix sites considérés prioritaires en assurant leur conservation sur le long terme.







CHIFFRES CLÉS

PROJETS

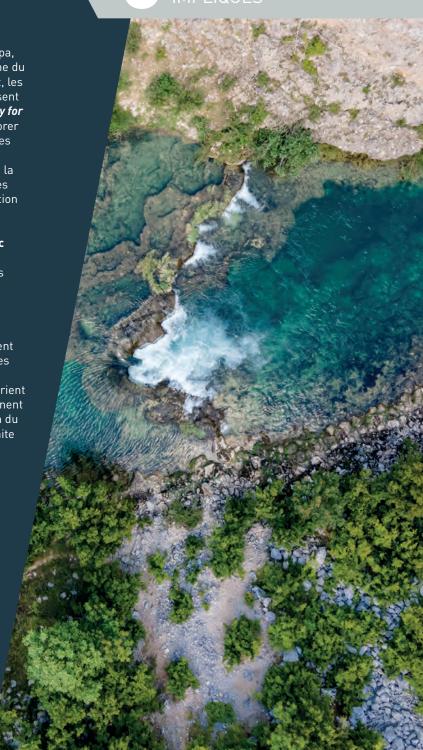
EN 2022

# 2 100 000 € ENGAGÉS

6 PAYS IMPLIQUÉS

Le site naturel emblématique des lacs de Prespa, partagé entre la **Grèce**, l'Albanie et la Macédoine du Nord est d'une importance capitale. Cependant, les différentes zones rivulaires de Prespa connaissent un réel risque de dégradation rapide. La *Society for the Protection of Prespa (SPP)* cherche à améliorer les connaissances et la compréhension des rôles écologiques, des menaces et des valeurs des cours d'eau ainsi que des habitats rivulaires de la partie grecque de Prespa. Des actions concrètes de réhabilitation de ces zones et de sensibilisation seront également mises en place.

Le Fonds de l'eau du Sebou a été créé au **Maroc** en 2019. C'est un mécanisme de financement durable qui bénéficie aux communautés locales responsables de la gestion des ressources naturelles dans le haut du bassin. Grâce à des ONGs locales, des projets sur la conservation des ressources en eau, la mise en place de pratiques agricoles durables et le développement socio-économique ainsi que le renforcement des capacités sont mis en œuvre. C'est le premier Fonds en son genre dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et le second sur le continent africain. Initialement lancé dans le sous-bassin du Haut Sebou, *Living Planet Morocco (LPM)* souhaite étendre ce Fonds afin de couvrir l'ensemble du hassin





leur déclin.

supérieure.

## À PROPOS

## DU COLLABORATIF DE BAILLEURS DE FONDS POUR LES ÉCOSYSTÈMES D'EAU DOUCE EN MÉDITERRANÉE (DIMFE)

Le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée (DIMFE) a été créé en 2021 par trois membres fondateurs : la Aage V. Jensen Charity Foundation, la Fondation MAVA et la Fondation Prince Albert II de Monaco.

DIMFE se focalise sur la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce et de leur biodiversité au sein du bassin méditerranéen. L'Initiative a pour but de soutenir des projets ayant un fort impact sur le terrain.

En 2021, après le lancement de DIMFE lors du Congrès Mondial de la Nature à Marseille et en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, le premier appel à projets pour protéger les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée a été lancé.

#### **ACTIONS DE DIMFE**

- Appels à projets réguliers
- Déjà 6 projets soutenus en 2022
- 6 pays impliqués (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Grèce, Malte, Maroc)
- 2 100 000 EUR engagés

L'Initiative s'appuie sur les connaissances du réseau d'experts de l'Institut Méditerranéen de l'Eau qui évalue les projets reçus et qui accompagne l'Initiative dans la mise en place de sa stratégie d'actions et de communication.

Pour le prochain appel à projets, qui aura lieu le second semestre de 2022, un budget de 2 millions d'euros est actuellement prévu.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS** 

**Léa Glâtre -** Référente du Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée, Fondation Prince Albert II de Monaco.

■ Iglatre@fpa2.org





